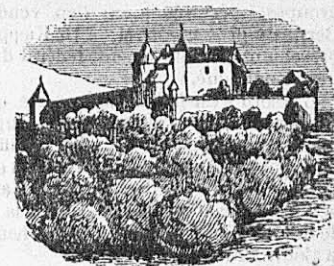




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8^h 12^h 15^h (d. j. f. 15^h) 20^h. BULLE, dép. 6. — 10^h 13^h (13^h) 17^h

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Aux Chambres fédérales.

(Suite)

Séance de jeudi matin.

Après un court débat, le Conseil National approuva par 89 voix contre 37 la prolongation de la validité du tarif d'usage actuel jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau tarif général, tout en repoussant la proposition Naine demandant d'arrêter au mois de juin 1924 le délai de prolongation.

La prorogation des restrictions d'importation fit l'objet d'une discussion très mouvementée. L'entrée en matière fut combattue du côté des libéraux et des socialistes. Toutefois, l'adoption du projet fut votée par 73 voix contre 49.

On poursuivit ensuite, après liquidation de questions de second ordre, le débat d'entrée en matière au sujet de la loi sur la police des forêts, sans toutefois liquider cet objet. La discussion continue.

Le Conseil National, dans la séance de relevée de jeudi, a poursuivi la discussion de la loi sur la police forestière. Un certain nombre d'orateurs se font entendre en faveur des mesures prises pour ou contre elles. M. le conseiller fédéral Chuard a pris la défense du personnel forestier: l'expérience a prouvé que le rendement des forêts surveillées par des personnes qualifiées est supérieur à celui des forêts restées sans surveillance. Après discussion des articles, l'ensemble du projet a été voté par 77 voix contre 37. La Chambre décide de siéger jusqu'à samedi et M. von Matt demande à interpeller le Conseil fédéral sur les persécutions religieuses en Russie.

Vendredi matin, la motion de Rabours, concernant la constitutionnalité des lois fédérales, combattue par le Conseil fédéral, est repoussée, et le rapport sur les motions Knellwolf et Daucourt, suppression de la disposition constitutionnelle concernant l'inéligibilité des ecclésiastiques au Conseil National, a été prise en considération sous la forme que la suppression devrait s'en suivre à la prochaine occasion. Le Conseil a passé ensuite, sans opposition, au projet de révision sur la chasse et la protection des oiseaux. La discussion qui s'est élevée au sujet de l'art. 9 a été interrompue et ajournée à la prochaine session.

Conseil des Etats. — Après un exposé fort intéressant, la motion Drügger, concernant l'abus du droit d'initiative est repoussée par 20 voix contre 16. La rédaction du Conseil National pour l'arrêté relatif à la question du Rhin fut approuvée ainsi que l'octroi d'un crédit de 286.000 fr. pour nouvelle construction du magasin de munitions de Thoune. M. Savoy, (Fribourg) développe ensuite la motion concernant l'institution d'un fonds fédéral de prévoyance sociale pour l'assurance vieillesse. Les débats seront renvoyés jusqu'au moment où le Conseil national aura pris définitivement position dans le problème de l'assurance sociale et de l'assistance en faveur des vieillards.

Le Conseil des Etats a approuvé, vendredi matin, la prolongation de la convention avec l'Allemagne concernant les sociétés d'assurance. La motion Moser, en rapport avec la réglementation du commerce de bétail, a été acceptée par 20 voix contre 2. Là-dessus, M. Scheener a répondu à l'interpellation Moser sur la diminution des subsides pour la lutte contre la fièvre aphteuse. Quelques objets de moindre importance ont été encore liquidés.

Le Conseil National, dans sa séance de samedi, a approuvé les crédits destinés à la construction des magasins de munitions de Thoune par 72 voix contre 22. Les socialistes ont fait opposition.

En ce qui concerne les sociétés d'assurances allemandes, la commission a reçu l'assentiment du Conseil des Etats relatif à une prolongation de l'accord provisoire avec l'Autriche. M. le conseiller fédéral Heberlin a orienté l'assemblée sur l'état de la question des assurances allemandes en Suisse: les négociations entre les sociétés suisses et les assurés en vue de la reprise des obligations allemandes commenceront le 3 mai. Des sacrifices devront être faits de toutes parts. M. Heberlin combat les reproches adressés à l'Office fédéral des assurances. M. Schüpbach, président de la commission, annonce qu'une sous-commission a été nommée, qui examine la question de la responsabilité. Les conclusions ont été acceptées à l'unanimité.

M. Bürgi (Schwytz) développe sa motion sur l'émission d'ordonnances réglementant le commerce du bétail. La motion est prise en considération par 60 voix contre 25.

Une interpellation Balmer a été déposée concernant la garantie de l'approvisionnement en blé à l'exclusion du monopole, et M. Graber demande à interpeller le Conseil fédéral sur la formation de groupes facistes en Suisse. La session a pris fin à 9 h. 45.

Le Conseil des Etats liquida quelques affaires de chemin de fer. L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil adresse au Chef du Département de l'Economie public ses meilleurs vœux pour le rétablissement de sa santé et le président, M. Böhli, clot la session à 9 h 30.

Les deux Conseils se réuniront le 4 juin.

Le prix du lait et la situation du marché.

On nous écrit de Berne:

L'assemblée des délégués de l'Association centrale des producteurs suisses de lait décidait, le 14 avril dernier, d'augmenter le prix du lait de 1 ct. en moyenne par kilo à partir du 1^{er} mai. Le prix officiel sera donc dès lors de 25 ct. par kg payé aux producteurs. Ce tarif aura le caractère d'un prix minimum. Pour les districts laitiers situés dans le voisinage des condenseries ou des grands centres de consommation ainsi que pour les centrales fabriquant de préférence du fromage, une augmentation de 1 à 2 cts. a été autorisée, ce qui porte le prix du lait payé aux producteurs dans les centrales, à 25 à 27 cts., et, exceptionnellement, à 28 cts. On décida enfin que, malgré cette augmentation, les prix de livraison aux consommateurs demeureraient au niveau actuel. On prévoit néanmoins, ici ou là, une légère augmentation destinée à couvrir les frais de transport extraordinaires; telles laiteries qui livrent actuellement le lait à 28 cts. seront autorisées à une légère augmentation de prix. Mais, de façon générale, dans les grands centres où le consommateur payait cet hiver jusqu'à 38 cts., les prix ne subiront aucune augmentation. Des pourparlers sont actuellement en cours à Genève, en vue de porter le lait de 37 à 38 cts. dans cette ville.

On constatera avec satisfaction que les chefs des syndicats de producteurs se sont efforcés de mettre une certaine modération

dans leur politique des prix. Ils ont cherché à être équitables, tant envers les fournisseurs qu'à l'égard des consommateurs en apportant pour les premiers une légère augmentation et en assurant aux derniers le maintien à peu près intégral des prix qu'on leur demandait jusqu'ici. L'augmentation de 1 ct. doit être à la charge principalement du grand commerce des associations, tandis que le commerce de détail ne subira de ce fait qu'une faible répercussion. Le détaillant trouvera dans la réglementation nouvelle un avantage sur le régime d'avant-guerre, en ce sens qu'il n'est plus désormais contraint d'accepter une quantité de lait déterminée, mais qu'il est en droit de restituer ce qu'il n'aura pu écouler. Il n'a ainsi aucun risque à craindre pour les quantités non vendues.

Les prix qui entreront en vigueur le 1^{er} mai, soit pour les consommateurs, soit pour les producteurs, se justifient d'ailleurs par la situation actuelle du marché indigène et international. La consommation du fromage est très forte chez nous et elle se maintiendra en tout cas à ce niveau, surtout si le prix de la viande venait à augmenter. Pour l'exportation, l'« Emmenthal » de première qualité est très recherché et les prix d'exportation sont notablement plus élevés que dans la consommation indigène, pour les marchandises de bonne qualité. A côté de la France et de l'Italie, les Etats-Unis se rangent parmi les plus forts clients. Des quantités plus ou moins grandes sont exportées en Belgique, en Grande Bretagne, en Espagne, en Suède et en Norvège, en Tchécoslovaquie, et en d'autres pays encore; depuis la stabilisation qu'a subie la couronne, des envois sont également faits à destination de l'Autriche et même de l'Allemagne. Cette demande générale de fromage d'Emmenthal est en corrélation avec la production relativement faible du fromage « lent » dans les divers pays de production.

Les prix du beurre ont toujours été assez élevés dans les régions productives de l'étranger; au milieu de mai 1922, ils atteignirent leur niveau maximum, mais ils tendront à la baisse dès l'époque du fromage vert.

L'expérience a prouvé que la situation de l'industrie du lait condensé exerce toujours une influence sur le marché du lait; or, cette activité est en recrudescence. Diverses fabriques s'apprentent à acheter de fortes quantités de lait et elles offrent des prix assez forts.

Il est difficile de faire des pronostics au sujet de la situation future du marché mondial du lait et des produits laitiers. Il faut en effet tenir compte, dans ce domaine, des fluctuations du change et des conditions de la production. Si les perspectives d'une forte production venaient à se réaliser, ce serait, tout naturellement, la fin de la hausse. On peut déjà noter à cet égard la diminution du prix du beurre. Si ce phénomène persistait, on aurait une augmentation de la fabrication du fromage, facteur, qui, à son tour, ferait baisser le prix de ce produit.

Il ne faut pas oublier enfin que notre fromage à pâte dure, de réputation mondiale, doit attendre 4, 6 et 8 mois depuis le moment de la production avant que de pouvoir être mis sur le marché. Aussi la demande va-t-elle se maintenir encore quelque temps dans les proportions actuelles et l'on peut s'attendre à des prix favorables.

On pourrait jusqu'à un certain point justifier une certaine hausse dans le prix du lait, en présence de ses divers facteurs. Mais il est éminemment plus sage d'user de

prudence et de se souvenir des expériences faites au début de l'année 1922.

NOUVELLES SUISSES

Carabiniers suisses. — Environ 400 délégués de la Société suisse des carabiniers se sont réunis en assemblée annuelle ordinaire dimanche, à Olten, sous la présidence de M. Raduner, de St-Gall. Le centenaire de la Société devant être fêté prochainement, le comité central actuel restera en fonctions jusqu'en 1925.

L'assemblée a adopté quelques modifications aux règles adoptées pour la fête fédérale de tir de 1924. L'entente s'est faite entre tireurs au fusil et tireurs au pistolet; elle ne porte pas atteinte aux intérêts de la ville où aura lieu la fête. Les délibérations se sont terminées par la discussion d'une interpellation concernant le rationnement des munitions. On espère que ces réductions seront abolies en 1924.

L'assemblée a été suivie d'un banquet servi à l'Hôtel Schweizerhof. MM. Scheurer, président de la Confédération, Comte, docteur, à Fribourg, et Dietschi, conseiller aux Etats, à Olten, prirent la parole. Dans son toast, M. Comte a dit:

« Si nous voulons la Suisse forte dans son armée, nous la voulons forte dans son unité. » L'orateur parla de certains publicistes qui s'occupent trop des affaires du dehors, et qui prophétisent la dissolution prochaine de la Confédération. Officiellement et au nom de tous les carabiniers, M. Comte protesta contre cette calomnie. Il prouva que les dissensions passagères entre les Confédérés disparaissent dès que l'honneur de la patrie est en jeu, pour se transformer en une union solide contre tous les ennemis du dehors et du dedans. »

Les naturalisations. — En 1922, le Département politique a traité 3129 demandes d'autorisation d'obtenir la nationalité suisse. De ces demandes, 1918 ont été admises, 350 ont dû être écartées, 130 ont été retirées et 731 étaient pendantes au 31 décembre 1922. Les demandes de réintégration ont été au nombre de 797, contre 838 l'année précédente, 469 ont été admises, 95 refusées et 37 retirées, 195 étaient encore pendantes au 31 décembre 1922.

Distinction. — L'Université de Lausanne, sur la proposition de la Faculté des sciences sociales, vient de décerner la seule récompense dont elle dispose, celle de docteur *honoris causa* à M. Félix Bonjour, directeur de la Revue, un des hommes qui ont le plus fait chez nous pour la culture de bonnes lettres. M. le professeur Cordey, directeur de l'Université, dit dans son rapport: Défenseur infatigable de la cause de l'instruction dans le canton de Vaud, auteur du remarquable ouvrage qu'est la « Démocratie Suisse », l'Ecole des hautes études sociales entend montrer à M. Félix Bonjour l'estime où elle le tient pour la dignité de sa vie et la grandeur de son travail.

Cette distinction honore la presse tout entière.

Le prix du lait. — A la suite de la récente décision de la Confédération des producteurs du lait du nord-est de la Suisse qui a décidé un relèvement du prix du lait, dont la conséquence a été de faire supporter aux consommateurs des grands centres (notamment Bâle, Soleure et Olten) un renchérissement d'un centime par litre, une conférence entre les délégués des différents

groupes intéressés a eu lieu vendredi à Berne en présence de M. le Dr Kuepeli, représentant le département fédéral de l'économie publique.

L'accord s'est fait de telle sorte que les consommateurs n'auront pas à supporter une nouvelle charge. En effet, la différence sera, pour une part, à la charge des organisations de producteurs, pour une autre à la charge du commerce, et le reste à la charge de l'entreprise d'importation du beurre de la Confédération.

En remplacement de M. Schulthess, le président de la Confédération, M. Scheurer, a informé le Conseil fédéral que, de façon générale, le prix du lait ne subirait pas d'augmentation dans la consommation habituelle. Le nombre des cas exceptionnels est tout à fait restreint : c'est ainsi qu'à Genève, on prévoit une augmentation de 1 ct. par kg., du fait des frais de transport, à St-Gall, une légère diminution aussi, due entre autre au fait que le prix du lait est extrêmement bas dans cette ville.

CANTON DE FRIBOURG

Tir cantonal fribourgeois à Morat (7-15 juillet 1923). — Le tir cantonal fribourgeois est définitivement fixé aux dates ci-dessus : les préparatifs touchent à leur fin. Le Comité d'organisation a confié à MM. König et Dellsperger à Berne le service de la cantine.

Parmi les 22 projets d'affiches présentés, le jury a primé les suivants :

1. Devise « In Wehrgang » de Ernest Ruprecht, artiste-peintre, Laupen ; 2. Devise « Pro Patria » de Ernest Henziross, artiste-peintre, Berne ; 3. Devise « 2 deux » de Wily Jordan, artiste-peintre, Fribourg.

Le projet « Im Wehrgang » de E. Ruprecht servira à la confection de l'affiche-réclame.

Service d'escompte fribourgeois. — Cette institution créée sur l'initiative de l'Association du commerce de détail, a pris au cours de l'année écoulée, un certain développement. Le nombre des commerçants affiliés au service a passé de 106 qu'il était à fin 1921 à 126 au 31 décembre 1922. La Banque de l'Etat de Fribourg et ses agences ont remboursé au cours de l'exercice 8847 carnets d'acheteurs, soit pour un montant de 88,470 fr. d'escompte contre 46,900 l'année précédente.

De son côté, l'Association fribourgeoise du commerce de détail continue à progresser de façon fort réjouissante.

Dans nos montagnes. — On annonce la prochaine disparition de la forêt séculaire qui s'étend au pied de la Percée de l'Etoile ou Trou de l'Etoile, près du chalet des Cases (chaîne du Vanil des Arches). Quelques admirateurs de la belle nature ont demandé aux autorités fribourgeoises de sauvegarder cette région, connue au loin par sa situation incomparable.

Le pont de Zaehringen. — La *Schweizerische Bauzeitung* donne des détails sur le pont actuellement en construction :

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Etrangère

PAR L.-G. MOBERLY.

Adapté de l'Anglais par E.-Pierre LUGUET.

Sa voix s'éteignit, ses yeux se fermèrent. L'angoisse d'Alison s'accrut.

— Dites-moi où est sa mère, chérie, pouvez-vous me dire cela ?

— Je ne me souviens de rien... seulement que Reg m'attend et... je viens... je viens...

Une lueur éclaira son visage, ses yeux s'ouvrirent tout grands, elle étendit les bras.

— Reg ! s'écria-t-elle ! Oui, Reg... je viens, m'attendez-vous, mon bien-aimé ?

A ce moment la porte s'ouvrit, et Mrs Jennings suivie du docteur entra dans la chambre.

III

— Non, oh non ! il n'y avait rien à faire. Le docteur regarda le visage troublé d'Alison et secoua la tête en lui répondant :

— Si j'avais vu la pauvre femme il y a quelques jours, je ne crois pas qu'il y eût eu de différence. Le malaria, le long voyage le choc et la douleur de la perte de son mari, sont plus que suffisants pour avoir causé sa mort... Il sera possible de faire prévenir sa famille, je suppose ?

« Les experts recommandèrent à la direction des Travaux publics de confier à MM. Jaeger et Lusser l'étude de diverses solutions de viaduc. Le projet choisi a servi de base à la soumission qui a conduit en avril 1922 à l'adjudication des travaux à la maison Zubin et Cie, à Zurich. Cette entreprise avait auparavant construit le pont beaucoup plus considérable de Pérolles. Le nouveau pont de Zaehringen doit être livré à la circulation au printemps 1924.

Le viaduc mis en exécution aura sept ouvertures égales de 30 m. chacune environ. La largeur du tablier sera de 11,5 m., dont 2 m. pour chacun des trottoirs. Il a fallu ultérieurement abandonner l'idée d'un revêtement en pierre naturelle, aucune carrière satisfaisante au point de vue de la couleur de la pierre ne se trouvant à proximité. Les parements vus seront exécutés en béton composé de matériaux choisis de couleur analogue à celle de la molasse des environs, ils seront travaillés très grossièrement, de façon à leur enlever au mieux la monotonie des ouvrages monolithes.

Le sous-pont, qui reliera entre eux les quartiers des deux rives du bas de la ville, est dû à l'initiative de M. Lehmann, ingénieur cantonal. Seule la solution « viaduc » à faibles ouvertures permet du reste son exécution à bon compte. Le sous-pont avec ses trois voûtes surbaissées sera complètement dominé par le pont supérieur, sa largeur représentant un peu plus que le tiers de la largeur des piles.

La pose de la première pierre du nouveau pont de Zaehringen a eu lieu le 9 décembre 1922, jour de l'inauguration du pont de Pérolles ; le caisson de la pile en rivière repose déjà sur le roc.

Exposition d'aviculture. — La société d'aviculture de Fribourg organise, pour les 5, 6 et 7 mai prochain, à la caserne de la Planche, Fribourg, une exposition avicole. Celle-ci est placée sous les auspices de la Fédération fribourgeoise d'aviculture. Le concours réuni de toutes les sections avicoles et de tous les bons éleveurs de volailles et de lapins donnera une importance nouvelle à une exposition de ce genre. Les inscriptions des exposants sont nombreuses et parviennent de toutes les régions du canton et même du dehors.

Le but poursuivi par les organisateurs n'est pas seulement de se rendre compte du développement de l'élevage rationnel des diverses races et d'encourager les efforts des amateurs, mais aussi et surtout d'instruire le public dans cette branche intéressante de l'activité économique. A cet effet, une causerie démonstrative est prévue dans le local même de l'exposition, pour le lundi 7 mai, à 11 heures du matin. Notre canton est riche en volailles, mais il faut avouer que le produit pourrait en être sensiblement augmenté par des procédés plus rationnels au point de vue de l'élevage, de la sélection des races, de la salubrité de l'alimentation et de l'habitation.

Le 75^{me} anniversaire de la fondation de la Société cantonale fribourgeoise d'agriculture.

La Fédération des Sociétés fribourgeoises

— Elle m'a dit n'avoir ni parents ni amis répondit Alison, et quoique je l'ai priée de me donner l'adresse des parents de son mari, elle... elle est morte avant d'avoir pu me le dire. Peut-être Mrs Jennings sait-elle quelque chose.

Cette conversation avait lieu dans le salon qui précédait la chambre silencieuse où la mort avait fait son œuvre une demi-heure plus tôt. C'est là que le docteur Trenchard avait questionné Alison sur la malade qui rendait le dernier soupir comme il entrait.

Mrs Jennings, bouleversée et complètement retournée par les derniers événements, la laissait, avec reconnaissance ; répondre à l'homme de l'art, car, avec la faiblesse inhérente aux gens de sa classe, dans une circonstance semblable, elle accueillait avec joie la possibilité de décharger les responsabilités sur d'autres épaules.

M. Jennings, le type du loup de mer, déambulait avec malaise sur l'escalier et dans le couloir, prêt à se rendre utile le cas échéant, et quand le docteur l'appela, il entra vivement et dit ce qu'il savait, avec une clarté absolue.

Il avait compris que Mrs Metcalfe s'était embarquée sur leur bateau parce qu'elle ne pouvait se permettre de voyager par les lignes ordinaires. Seule passagère à bord, elle avait semblé malade dès le commencement du voyage. Lui, Robert Jennings, avait agi comme Steward et veillait sur elle. C'est pour cela qu'il l'avait aidée à débarquer. Quand elle avait découvert que

d'agriculture autrefois connue sous le nom de Société cantonale d'agriculture se prépare à célébrer, à Fribourg, le 19 mai prochain, le 75^{me} anniversaire de sa fondation.

Cette fondation remonte au 21 février 1848.

Avant cette date, il n'y avait dans notre canton aucun groupement des paysans. Il existait bien une section d'agriculture dans le sein de la Société économique, fondée, comme on le sait, en particulier par le chanoine Fontaine en 1813 ; mais cette section n'avait que des rapports assez indirects avec les travailleurs de la terre.

Vers 1848, un besoin d'association se fait sentir dans toutes les classes de la société. L'agriculteur se sentait isolé, abandonné à lui-même, livré à ses propres forces et pour tant l'industrie agricole devait être et était la première industrie du pays. Il fallait donc chercher à organiser les paysans ; ce n'était pas une petite affaire. Il fallait créer de toute pièce une organisation adéquate aux besoins du moment, pratique et peu compliquée. C'est ce qu'ont compris les initiateurs de la Société d'agriculture.

Ce Comité se mit immédiatement à l'œuvre et, à la fin de l'année 1848, la Société comptait 103 membres ; ce fut sans doute un début modeste. Actuellement, après 75 ans, elle ne compte pas moins de 12.000 membres environ.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Le glas nous apprenait dimanche le décès de M. Germain Mora, survenu la veille à l'Hôpital cantonal de Genève.

Ce jeune homme a passé son enfance à Bulle. Parmi les connaissances de son âge, il ne laisse que des amis.

Germain Mora est mort des suites d'une maladie de poitrine contractée il y a quelques années, alors qu'il était au service de l'Italie. Comme son frère aîné, le regretté Jules Mora dont nous déplorons la mort en 1916, il a payé de sa vie son dévouement envers la patrie.

C'est un fils et frère modèle qui s'en va. Il quitte ce monde au printemps de la vie, alors que tout aurait pu lui sourire, laissant dans la désolation ceux qui ont pu apprécier toutes ses excellentes qualités de jeune homme travailleur et sérieux et surtout son bon cœur.

Nous présentons à la famille Mora si cruellement frappée, nos vives sympathies et nos condoléances émues.

Parti radical fribourgeois. — Une cinquantaine de délégués libéraux radicaux, venus de toutes les parties du canton, étaient réunis dimanche après midi au premier étage de l'Hôtel de Ville de Broc, sous la présidence de M. Félix Glasson, président cantonal. L'assemblée fut d'abord précédée d'un banquet excellent servi par M. Alexandre Sudan, tenancier.

M. Glasson ouvrit ensuite la séance. En termes chaleureux, il souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les participants, saluant spécialement la présence de MM. Cailler, conseiller national et Victor Buchs, conseiller d'Etat.

personne n'était venu à sa rencontre, elle avait été terriblement bouleversée et ne cessait de répéter qu'elle n'avait pas assez d'argent pour aller à l'hôtel ou pour prendre le train pour l'endroit où habitaient les parents de son mari, et avait semblé si malade, qu'il avait pensé que la seule chose à faire était de l'amener chez lui et de faire prévenir sa famille.

— Non, répondit-il à une question du docteur Trenchard, je n'en sais pas davantage sur cette dame. Elle m'a dit que son mari avait été tué par des nègres, quelque part en Afrique Centrale, et qu'elle était seule au monde, mais elle ne parlait pas beaucoup, et c'était une vraie dame, il n'y a pas d'erreur !

— Nous ne sommes pas beaucoup plus avancés, dit le docteur à Alison quand Jennings les eut laissés seuls, et je crains que nous ne puissions faire autre chose que de chercher dans les affaires de la pauvre enfant pour découvrir une adresse à laquelle nous puissions écrire. Je peux donner un certificat de mort, sans difficulté ; je peux même faire le nécessaire pour que Mrs Metcalfe soit enterrée ici, mais nous devons d'abord communiquer avec quelqu'un des siens.

— Certainement !... Aimeriez-vous... demanderai-je à Mrs Jennings de chercher ? — Je n'aimerais pas voir Mrs Jennings fourrager dans les affaires de cette pauvre créature, interrompit vivement le docteur, petit homme impétueux aux manières brusques qui semblaient s'accorder avec des

Plusieurs questions de la plus haute importance pour le pays font l'objet de la séance. Ce furent deux heures d'une discussion fort nourrie et très intéressante.

L'assemblée s'occupe ensuite de la vacance survenue au Tribunal cantonal par suite du décès de M. Bourgnicht. L'assemblée unanime revendique le siège en faveur du parti radical. M. le Dr Dupraz, avocat, juriste excellent, est proposé à l'unanimité comme candidat du parti.

Vers cinq heures, les hôtes d'une demi-journée quittent la cité brocoise, enchantés de l'excellent accueil reçu, et non sans emporter un joli cadeau des usines Cailler, généreuses en toutes les bonnes occasions.

Excellente journée pour le parti radical fribourgeois.

Société d'aviculture. — Tous les éleveurs et amateurs de la ville et de la campagne seront heureux d'apprendre qu'il vient de se fonder à Bulle, en date du mardi 24 avril, une section avicole, portant le titre de *Société d'aviculture de Bulle et environs*.

Les participants à l'assemblée constitutive ont tenu à témoigner leur confiance et leur reconnaissance aux membres du comité d'initiative, qui ont été *in corpore* et à l'unanimité appelés à faire partie du nouveau comité constitué comme suit :

Président : M. Eugène Crotti, cons. com. ; Vice-président : M. Louis Toffel ; Caissier : M. François Noël, professeur ; Bibliothécaire : M. Isidore Verdon, inst. ; Secrétaire : M. Eugène Desbiolles ; Membres adjoints : M. Emile Paris, directeur retraité et M. Gerber Albert.

La finance d'entrée a été fixée à 2 fr. et la cotisation annuelle pour 1923 à 3 francs.

Toutes les personnes qui désireraient faire partie de la société et qui adresseront leur demande d'admission jusqu'au 10 mai prochain au Comité seront considérées comme membres fondateurs de la société.

Plusieurs journaux et revues avicoles seront à la disposition des sociétaires au local de la société qui sera désigné ultérieurement.

En avant donc, pour le progrès et le développement de l'aviculture dans notre beau district de la Gruyère.

Le Comité.

Pour les votations fédérales.

— Le Conseil d'Etat, pour n'avoir pas à répéter, à chaque votation fédérale, les dispositions à prendre en pareil cas et qui sont invariables, les a consignés dans un arrêté général du 13 avril qui est publié une fois pour toutes dans la *Feuille Officielle* de samedi 28 avril.

Chez les tireurs de Gruyères.

— La société de tir *Les Mousquetaires*, de Gruyères, inaugurera sa nouvelle bannière le jeudi 10 mai, jour de l'Ascension.

Football.

— Le F.-C. Bulle s'est rendu dimanche dernier à Romont pour disputer un match amical et a triomphé du Club local par 3 à 0. Mi temps 1 à 0. Deux pénalités accordées un peu sévèrement ont été tirées volontairement par Bulle à côté des buts, tandis que, dans ses bois, le keeper bullois en arrêlait superbement un. Les deux équipes comptaient des remplaçants.

Le résultat ne correspond toutefois pas à la facture du jeu, un score plus élevé en faveur de Bulle et l'honneur sauf, aux Romontois, eût été plus exact. La partie ne fut intéressante que par moments, les adversaires manquant totalement d'allant et de cohésion. Le team bullois, bien que supérieur, a plutôt déçu, il pouvait fournir un bien meilleur travail.

X. Y.

Avis. — Le public est informé qu'à partir du 1^{er} mai et jusqu'au 30 septembre, les magasins de la ville demeurent ouverts jusqu'à 8 heures le soir et le samedi jusqu'à 9 heures.

— Le public est informé que le transport de fumier, vidanges, etc., ne peut se faire qu'après 10 heures du soir dans l'enceinte de la Ville.

yeux gris et fins et des cheveux grisonnants coupés très courts. Non, j'aimerais mieux ne rien demander à Mrs Jennings. Autant que j'ai pu le démêler, quand son mari est venu me chercher, elle était furieuse qu'il lui ait amené Mrs Metcalfe, et très peu disposée à la recevoir. J'ai peur que Mrs Jennings ne soit pas de l'étoffe dont sont faits les bons samaritains.

— Alors ?

A suivre.

Travaux d'impression à l'imprimerie du journal.

†
Monsieur Joseph MORA et ses enfants, Marie, Auguste, Ida et Emile, en Italie; Monsieur et Madame François MORA et leurs enfants, Marie et Jules, à Genève; Madame et Monsieur Casimir PASQUIER, au Pâquier;
Monsieur Louis MORA, à Bulle;
Mademoiselle Cécile BERSIER, à Bulle, ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Germain MORA

leur très cher et regretté fils, frère, beau-frère, fiancé et parent, survenu à l'Hôpital Cantonal de Genève, dans 27^{me} année, après une longue et douloureuse maladie, muni des Sacraments de l'Eglise.
L'enterrement a eu lieu aujourd'hui, mardi, à Genève.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le Football-Club de Bulle a le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Germain MORA
membre libre.

L'ensevelissement a eu lieu à Genève, le mardi 1^{er} mai 1923.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE LA GRUYÈRE

a le regret de faire part à ses membres du décès de

MONSIEUR

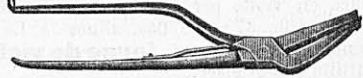
GRANDJEAN Louis-Félix

à Morlon, âgé de 73 ans.
L'ensevelissement aura lieu à Morlon, le 1^{er} mai 1923.

« Je ne renonce pas au café de malt Kneipp-Kathreiner », dit la ménagère avisée. Il est sans aucun doute le plus sain et le meilleur marché des succédanés de ce genre.

Articles d'Apiculture.

Cire gaufrée 1^{re} qualité.



TOFFEL & CASTELLA BULLE

Au magasin J. GOETSCHMANN & Cie

Grand' rue 31, BULLE

Vient d'arriver grand et beau choix de

casaquins jersey soie pour dames

Jaquettes laine depuis 15 fr.

Lingerie fine et ordinaire

COMBINAISONS

CORSETS

LAINES et COTONS -- ARTICLES D'ENFANTS
Prix modérés. Escompte 5 %

Avis aux Montagnards!

Spécialité

d'Articles pour le chalet.

Caillettes vieilles extra choisies.

Toffel & Castella, Bulle

Pour vos achats de

Printemps-Eté

visitez notre nouvel assortiment

d'Etoffes pour Messieurs

depuis le solide drap frotton et milaine, jusqu'au plus fin tissu anglais.

Superbes draps noirs

pour Mariages et Fêtes.

Tissus-Nouveautés pour Dames

Crêpe Marocain, Crêpe de Chine, Eolienne, Tussor, Mouseline-laine, Popeline, Gabardine, Serge, Frotté, Voile, etc.

A part notre bel assortiment en magasin, nous tenons à la disposition de notre honorable clientèle les

NOUVELLES COLLECTIONS D'ECHANTILLONS

des Maisons spéciales pour cotons, lainages et soieries.

Triège sur fil pour armallis.

A qualité égale, convainquez-vous de nos prix PLUS AVANTAGEUX

X. & S. Kolly-Pasquier

Pl. de la Promenade BULLE Place du Marché

LESSOC

Auberge de la Couronne

(salle parquetée)

BONNE MUSIQUE

Dimanche 6 mai

Invitation cordiale

Le tenancier.

A vendre

ou à échanger de bonnes juments

de 4, 5 et 6 ans, ainsi que mulets de 5 ans, de toute confiance.

Ch. BAUDÈRE

marchand de chevaux HOTEL DE L'ECU BULLE

Téléph. N° 122. assortiment complet

BULLE

Emile MORARD, fers

conduites d'eau

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

et de saignées

A vendre un char de syndicat

prix avantageux, ainsi que quelques

caisses à purin

nouveau système, chez PASQUIER Joseph, charron, Le Pâquier. 993

On cherche jeune homme de bonne famille comme

apprenti

pour la fabrication du Roquefort. Place de confiance et d'avenir.

S'adresser à G. KAISER, laiterie, Vernols-par-Allanche (Cantal, France). 992

ON DEMANDE

une bonne à tout faire

propre et active, pour ménage de 2 personnes.

S'adresser à Mme Luthy-Desbiolles, Bulle.

A vendre

2 porcs de 6 mois.

S'adres. à Firmin Morand, Rue du Moléson, Bulle.

Camionnette

Pic-Pic, 18/24, charge 1200 kg., revisée et pneus état de neuf, très robuste, forte grimpeuse, à vendre au prix exceptionnel de fr. 4.500 assurances comprises. Occasion unique pour bouchers, etc. L. Fischer-Métral, rue de la Flèche, 8, Genève.

PROTO

Travaux pour amateurs

Développements

Copies

Agrandissements

livraisons rapides et soignées,

chez SCHNELL,

9 Place St. François,

LAUSANNE 970

Epicerie - Droguerie

Bulle P. DUBAS Bulle

Pour faire vos nettoyages servez-vous

du véritable

savon de Marseille 72 %

savons Sunlight

à la poix

au bois de Panama

sable

Bon-ami

Poli-cuivre en paquets

Poli-meubles

Singoline

Encaustique paille de fer

BROSSERIE en tous genres aux meilleurs prix du jour.

5 % Timbres escompte 5 %

A vendre un cheval

de 7 ans, à 2 mains, très sage.

Sera jeudi au Cercle Catholique, à Bulle.

A vendre

faute d'emploi une bicyclette en bon état.

S'adresser au bureau du journal.

Appartements

A LOUER

éventuellement avec dépôt.

S'adresser à Paul GEX, rue de Gruyères, Bulle.

A VENDRE

un excellent potager

à 4 trous.

S'adresser au Café des Halles, Bulle. 967

Vous cirez mal!

Après avoir étendu la Crème RAS, les souliers doivent être brossés tout de suite! (Ne pas laisser sécher entièrement!) En tirant de cette manière, on obtient en quelques coups de brosse un brillant beaucoup plus vite et plus foncé. A. Sutter, Fabrique de produits chim.-techn., Oberhofen.

On demande

une

servante de campagne.

S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 1986 B. 945

ON DEMANDE

un bon

garde-génisses.

A la même adresse, on demande plusieurs vaches pour l'alpage.

Louis BLUM, Château-d'Oex.

CHEVAUX

de boucherie

ou abattus d'urgence, sont achetés par la

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE

Louve, 7, Lausanne.

Téléphone: boucherie 92.59.

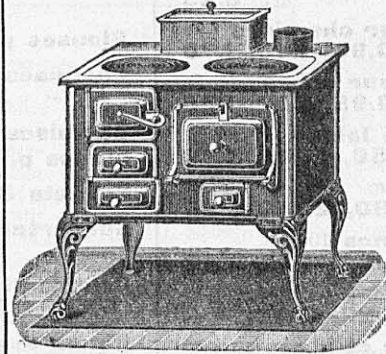
Appartement 92.30.



Confiture de Groseilles rouges
Confiture de framboises
Gelée de Groseilles rouges
Gelée Petit Déjeuner avec framboises

Les Sortes préférées

Arnold DESBIOLLES, fers, Bulle



POTAGERS

ARTICLES de ménage

Prix modérés.

Téléphone 71.

FOIRE DE MAI

Visitez le MAGASIN

Chaussures Modernes

- BULLE -

où vous trouverez toujours un grand choix de

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

RÉPARATIONS - TIMBRES D'ESCOMPTE

Visitez nos étalages.

Tous les jeudis

on vendra légumes et fruits frais au plus bas prix du jour.

970

P. Deya

Jardin d'Espagne

Fribourg, téléphone 57.

FOIRE DE MAI

Nous solderons:

Articles en cuir:

SACOCHEs pour dames, en box-calf et en basane

NAPPES-SERVIETTES

PORTEMONNAIE-BOURSES, etc.,

ainsi qu'un lot de

CHAUSSURES pour enfants

très bon marché.

E. GLASSON & Cie, BULLE

CHAUSSURES

E. Marmillod-Gex

Place de l'Union - BULLE - Place du Cheval-Blanc.

CHAUSSURES FORTES

en tous genres, des meilleures marques suisses, aux plus bas prix.

Sandales - Espadrilles - Pantoufles, etc.

Grand choix d'articles de luxe.

- Timbres-escompte 5 % -

Téléphone N 10.

RÉPARATIONS

Une marque excellente!
Réputation ancienne, estimée
et sans précédent!

Soude à blanchir „Henco“

Henkel & C^o S. A. Bâle

Exiger le nom „Henco“ et
refuser les contrefaçons!

ESCARGOTS

(pas de petite)
achète
Paul GEX, Bulle.

Pourquoi aller plus loin ?

Vous trouvez aux GRANDS MAGASINS

Léopold Brunschwig

-: BULLE -:

vendant le meilleur marché et dans les meilleures qualités en TISSUS et CONFECTIONS :

Etoffes pour pantalons
fr. 2.90, 3.50, 4.50

Grisette pour armillais
dep. 6.25

Oxford pour chemises
0.95, 1.40, 1.70

Lainette pour robes
0.95, 1.20, 1.40

Mousseline laine
2.50, 2.90, 3.50

Frotté 100 cm.
2.90, 3.50, 4.25

Satin mérinos 100 cm.
1.95 2.30

Coutil matelas
2.90, 3.50, 4.00

Toile écrue et blanche
double larg. 1.70, 2.30, 2.80

Indienne largeur 150 cm.
2.30, 2.50, 2.80

Complets pour hommes
40.00, 55.00, 70.00

Pantalons pour hommes
6.25, 7.25 8.25

Blouses pur fil, dep. 13.50

Chemises pour hommes
3.25, 4.50, 5.50

Chemises et Pantalons
blancs p. dames, dep. 2.75

Corsets 3.90, 4.90, 5.90

Couvertures milaine grise
3.50, 4.25, 5.25

Couvre-lit blancs
8.90, 10.50, 13.25

Plume duvets
dep. 1.95 la livre

Parapluies
5.90, 6.90, 7.90

A tous et partout BICYCLETTES

hommes et dames, marque *Léman*
garantie, 10 mois de crédit, ou
comptant. Seul représentant **Jos.**
SAUDAN fils, Bulle. 906

Jeune homme cherche place

dans commerce ou garage. Bons
certificats à disposition.
S'adres. à **Publicitas Bulle,**
sous P. 1370 B. 933

A vendre une bonne jument

de 4 ans, pour la voiture et le trait.
S'adres. à **Victor Fragnière**
Gumefens. 948

A VENDRE

2 actions du Cercle des
Arts et Métiers.
S'adresser à **Publicitas Bulle,**
sous P. 1391 B. 952

A l'occasion de la Foire de mai VENTE

à prix réduits de certains arti-
cles, chez

Félix DECROUX
vins et spiritueux
BULLE.

Vieux fer et métaux

os, chiffons,
papier, crins,
achète continuellement à bons prix
la Maison

Fr. Mourlevat, Bulle
Place de la Foire. 906

On prendrait des vaches et des génisses

en estivage sur de belles monta-
gnes.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 1429 B. 981

On achèterait vieilles tuiles

du pays.
Indiquer nombre et prix à **Pub-
licitas, Bulle,** sous P. 1396 B.

On reprendrait

dans le canton de Fribourg
un bon commerce
(épicerie-mercerie etc).
S'adresser à **Publicitas S.A.,**
Bulle, sous P. 1405 B. 964

On demande une fille

pour aider au ménage et à la cam-
pagne.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 1413 B. 967

TRAVAUX EN SOUMISSION

Le Syndicat de la route
LA TZINTRE-MOTÉLON met
en soumission la construction
du second tronçon de la
route, soit la partie Liençon-La-
Tzintre, Le surveillant, **M. Aeby,**
est à la disposition des entrepre-
neurs pour la visite du tracé le
vendredi, 4 mai, à 14 heu-
res, à La Tzintre. Les plans et
conditions déposent chez **M.**
Overney, député, où les sou-
missions seront reçues sous pli
cacheté jusqu'au mercredi 9
mai, à 6 h. du soir. 962

Domaine à vendre.

Pour cause de décès, à vendre à
proximité de Lausanne domaine
en plein rapport d'une contenance
de 10 hectares en prés, champs
et bois, en un seul mas, bâtiments
avec 3 appartements, grange, écu-
rie, remise, four etc. Entrée immé-
diate ou à convenir.
Pour renseignements, s'adresser
Aloïs Corbaz, Laits spéciaux,
Montreux.

Vente de bétail.

Le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son
domicile, à **Cutterwyl, le jeudi 3 mai,** dès 1 heure
de l'après-midi, tout son bétail, soit: 2 chevaux, 10 vaches et
génisses, en partie reportantes ou fraîches vélées, 3 génisses
de 16 mois, 2 veaux de l'année, 1 veau gras et 11 porcs de
de 8 semaines. — Ce bétail est du syndicat et de race noire.
Payement au comptant.
L'exposant: **Audergon Charles.**

AVIS

Nous avisons les agriculteurs que, vu la demande conti-
nuelle d'

Engrais St-Gobain

nous avons dû en importer de nouveau quelques wagons.
Ceux qui sont intentionnés d'en prendre, voudront bien pas-
ser leurs commandes au plus vite au seul vendeur de la région.

F. DROUX, BULLE

Tél. 90. Appart. 123. 968

Vente de forge

M. NIQUILLE Etienne à **La Tzintre-Charmey**
offre en vente par voie de soumission les immeubles art.
976c, 946b, 379 et 976aa, situés à La Tzintre sur la route
cantonale comprenant: **forge de vieille renommée,**
jardin, pré et place.

Situation unique pour forgeron, maréchal-ferrant, tail-
landier.

Prendre connaissance des conditions au **bureau d'af-
faires Jean FRIOD, à Bulle,** où les soumissions
devront être déposées jusqu'au **9 mai, à 17 heures.**

Pour voir les immeubles, s'adresser au propriétaire
NIQUILLE Louis. 979

Mlle MAYER

diplômée du Conservatoire de Lausanne

747 **Hôtel des Alpes, BULLE**

LEÇONS DE PIANO, Fr. 3.—.

VIN DE FRUITS

de qualité supérieure, est livré par P. 1195 F

LA CIDRERIE DE GUIN

Dépôt à **BULLE** au Syndicat agricole.

JEUDI, 3 MAI, jour de Foire

on vendra à **BULLE,** sur la place du Marché, un
lot de **souliers et socques**

à partir de 4 et 6 francs la paire.

Se recommande: **J. CHAPERON.**

Vente de pâturage.

Mercredi 9 mai prochain, dès 14 heures, au Café Gruyérien,
à **BULLE** (salle particulière) les soussignés exposeront en
vente par voie de mises publiques et sous de favorables con-
ditions, **LA GITE DES VILLARS** qu'ils possèdent aux terri-
toires des communes de Le Pâquier et La Tour-de-Trême,
compréant chalet, pâturage et bois d'une contenance de 36
poses 302 perches (environ 600 m² de bois en grande partie
exploitable). Gîte printanière. Situation très avantageuse.
Excellent rapport.

Prendre connaissance des conditions de vente auprès de
M. Joseph Pasquier, notaire et directeur du Crédit Gruyé-
rien, à Bulle. 912

Les exposants: **Mossu et Baumann.**

Chapellerie Moderne

F. FELDER, BULLE

Chapeaux paille

pour

Hommes, Enfants et Fillettes.

Grand choix en

Chapeaux toile.

Chemises de travail. — Cols. — Cravates.

Bretelles. — — — — Parapluies.

CAMPAGNARDS!

A l'occasion de la Foire de Mai, visitez le

Grand Magasin de „La Prévoyance“

Rue de la Promenade et Grand'Rue, 26

- BULLE -

Il sera mis en vente à prix réduits un grand choix de
CHAUSSURES en tous genres pour enfants, Dames
et Messieurs.

OCCASIONS UNIQUES! PROFITEZ!!

Tobie BEC, Bulle

Nos achats, faits dans des conditions très avantageuses,
nous permettent d'offrir à nos clients

un grand choix de

chapeaux paille

à partir de 1 fr. 50. 983

Chemises - Cols - Cravates - Bretelles, etc.

Blouses en fil. - - - - Parapluies.

A l'occasion de la Foire

AU MAGASIN

J. GOETSCHMANN & C^o, Bulle

Vente à prix très bas d'une grande quantité de

Tabliers, Robes blanches et couleurs

pour Enfants et Fillettes.

RÉELLE OCCASION !!

Dentelles de Gruyère

Vente à prix réduits après inventaire

Dentelles -- Filets -- Napperons

ROBES d'enfants, COUSSINS, Toiles et Voiles.

BULLE: Rue de Gruyères, Maison Barras.

A l'occasion de la Foire

DANSE

au Café des Halles, Bulle.



Eternit
Garantie de 10 ans
même contre la grêle
Infaillible contre les ouragans.
Revêtement extérieurs
de façades
bon marché et agréables à l'œil.
Revêtements imputrescibles
de plafonds et parois
Fondé en 1903.

Vente totale:
plus de 15 millions
de mètres carrés.

VINS

pour les fanages

chez 850

JEAN MORENO, Bulle
à côté de l'Hôtel de l'Écu.

Une jeune personne cherche place

pour tout faire dans un ménage.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 1345 B. 918

ARTICLES de PÊCHE

GRAND CHOIX

Marchandises

1^{re} qualité.

TOFFEL & CASTELLA

- BULLE - 919

On cherche à louer de l'herbe

pour une vingtaine de génisses,
pendant 3 semaines en juin.
S'adresser à **Publicitas, S. A.,**
Bulle, sous P. 1390 B.